

# 7<sup>e</sup> ÉNÉET

Le magazine municipal de Champagne



Inauguration de l'extension de l'école



11 novembre

Numéro 21 - hiver 2016

Cahier pratique, vie de la commune, travaux, associations, animations, photos...

## Mairie

Ouverture : ..... du lundi au vendredi de 9h à 12h  
Tél : .....05 46 97 02 61  
Fax : .....05 46 97 17 18  
Courriel : ..... mairie@champagne17.fr

## Bibliothèque

Ouverture : ..... les mardi et jeudi de 16h à 19h

## Garderie périscolaire

Lundi, mardi, jeudi et vendredi  
Ouverture : ..... de 7h30 à 8h30 et de 16h30 à 19h  
Le mercredi  
Ouverture : ..... de 7h30 à 8h30

## Soins et urgences médicales

Deux numéros sont à votre disposition :

**05 46 27 55 20** en cas de besoin de soins, un médecin vous indiquera la conduite à tenir (ce numéro fonctionne la nuit, le week-end et les jours fériés).

**Le 15 est limité aux urgences.**

Merci de respecter ces consignes pour une meilleure gestion des urgences.

- GENDARMERIE ..... 17
- POMPIERS ..... 18 ou 112
- MAISON MEDICALE PONT L'ABBE D'ARNOULT ..... 05 46 97 01 64
- EDF
  - Infos clients particuliers ..... 0810 17 6000
  - Conseiller solidarité ..... 05 46 52 10 89
  - Tarif première nécessité ..... 0800 333 123
  - Dépannage ..... 09 72 67 50 17
- ALLO SERVICE PUBLIC ..... 3939

## Assistants maternelles

- Elvira DAUNAS - 33 avenue René Caillé ..... 05 46 90 01 16
- Véronique DOURSOUT - 3 chemin sportif ..... 05 46 91 93 66  
ou 06 33 34 20 75

## Location du restaurant scolaire

La salle est disponible à la location aux tarifs suivants :

### Habitants de la commune

- Vin d'honneur ..... 30,50 €
- Journée sans chauffage ..... 76,00 €
- Journée avec chauffage ..... 92,00 €
- Deux jours sans chauffage ..... 120,00 €
- Deux jours avec chauffage ..... 150,00 €

Tarifs forfaitaires pour prêt de matériel (tables, tréteaux, chaises, bancs)

- Forfait pour le prêt de matériel sans transport par les employés ..... 15 €
- Forfait pour le prêt de matériel avec transport par les employés ..... 50 €

*Une facture sera établie par le secrétariat pour permettre le paiement des sommes dues.*

## Sommaire

- Infos pratiques ..... 2
- Urgences ..... 2
- Assistantes maternelles ..... 2
- Location restaurant scolaire ..... 2
- Mot du Maire ..... 3
- Les travaux sur la commune ..... 4
- La boulangerie change de look ..... 4
- La collecte des déchets ..... 5
- Autour de l'école ..... 6
- Concours « Villes et villages fleuris » ..... 7
- Soirée du 14 octobre ..... 7
- Le camion du cœur ..... 8
- L'A.P.E. .... 9
- Gymnastique volontaire ..... 10
- Ensemble et solidaires - UNRPA ..... 11
- Association des donneurs de sang bénévoles ..... 11
- Pêle-mêle ..... 12
- Enedis – Les compteurs Linky ..... 14
- Lucide 17 – Octobre rose et Mars bleu ..... 15
- Assurance maladie – Le diabète ..... 16
- Etat Civil ..... 17
- Calendrier des manifestations 2017 ..... 17
- Un village de Saintonge pendant la révolution ..... 18
- Bibliothèque ..... 22
- L'inscription sur la liste électorale ..... 23
- Le recensement des jeunes ..... 23

## L'Enet

Bulletin municipal de Champagne  
N°20 - Décembre 2016

Directeur de publication : Roland CLOCHARD  
Comité de rédaction : Geneviève COGNÉ,  
Nathalie GRIVEAU, Monique MOLLARD et Jean-Paul RENOUX.  
Photos : Alain MASCARO, Monique MOLLARD,  
Jean-Paul RENOUX et Nathalie GRIVEAU.

Tirage à 400 exemplaires gratuits  
Réalisation : Editions Conseils Informations  
RUE MIREPORT - 33310 LORMONT  
Tél. 05 56 06 84 45 - Fax 09 81 38 29 12  
www.conseil-information.com



## > Le mot du Maire

*Personnellement, je traverse le bourg à 30 Km/h obligeant ainsi ceux qui me suivent à respecter la vitesse. Si vous adoptez vous aussi cette conduite, nous ferons ralentir à nous tous, une partie des chauffards qui n'ont pas conscience du danger qu'ils représentent pour les résidents qui veulent sortir de chez eux, de leur impasse ou simplement traverser la route.*

*Voici venu le moment d'échanger quelques lignes sur la commune de Champagne.*

*En septembre, Alain MASCARO, le 3<sup>e</sup> adjoint a déménagé à 40 kilomètres l'obligeant ainsi à démissionner et laisser sa place à un autre membre du conseil. Nous devons donc continuer à 14 au lieu de 15. Le nouveau 3<sup>e</sup> adjoint a été nommé au conseil municipal d'octobre. Il s'agit de Jean-Paul RENOUX qui sera chargé des finances. Il a déjà pris en charge cette nouvelle fonction. Il a aussi rejoint la commission communication.*

*Nous avons aussi accueilli un nouveau boulanger qui nous fait quotidiennement du bon pain, des viennoiseries, de la galette façon Françoise BENON, etc. Sa boulangerie a été repeinte aux couleurs de son choix lui donnant un look que les automobilistes traversant Champagne ne peuvent pas manquer (pour ceux qui roulent doucement...). Frédéric BREUIL est à votre écoute pour toute commande spécifique.*

*La vitesse dans la traversée du bourg (30 Km/h) ainsi que celle de Razour (50 Km/h) reste excessive. Malgré plusieurs contrôles effectués par la Gendarmerie, certains usagers continuent à traverser le bourg largement au-dessus de la vitesse autorisée et je ne parle pas de l'effet de « chicane » entre les coussins berlinois à la sortie du bourg en direction de St Jean d'Angle...*

*L'année 2016 a été riche en activités avec entre autre, Cigogne en fête au mois de mai, et en septembre, l'expo sur l'école, qui a été l'occasion de retrouvailles de Monsieur BARRAUD avec ses anciens élèves... Nous renouvelons à cette occasion notre demande de faire remonter à la mairie les souvenirs (photos de classe notamment) ou tout document ancien relatif à la vie de nos écoles. Nous avons le projet de prolonger le succès de cette exposition par une publication qui serait ainsi une œuvre collective (les originaux vous seront restitués).*

*L'extension de l'école et la construction de la salle de motricité ont été inaugurées en septembre en présence de Madame la Sous-Préfète, de Monsieur le Député, de Madame la Sénatrice, des conseillers Régionaux et Départementaux, de Madame l'inspectrice de l'Éducation Nationale, des entreprises ayant pris part à la construction et de la précédente équipe municipale.*

*A cette occasion, Madame la Sous-Préfète a dévoilé le nouveau nom de l'école : « École maternelle de l'île blanche ». L'île blanche était le nom donné à Champagne quand elle était bordée par le golfe des Santons. Cette inauguration fut le moment de mettre en valeur le travail des enseignantes de Champagne ainsi que celui du personnel œuvrant au quotidien pour nos chères petites têtes blondes.*

*Je vous souhaite, au nom du Conseil municipal et en mon nom, d'excellentes fêtes de fin d'année et une année 2017 la plus agréable possible.*

*Roland CLOCHARD*

**L'équipe municipale vous donne rendez-vous pour la cérémonie des vœux, le 13 janvier 2017 à 19h30, dans la salle du restaurant scolaire.**

## > Les travaux

### Revêtement des routes

Dans la continuité de notre programme pluriannuel d'entretien des chaussées, nous avons effectué, cette année, les travaux sur les voies suivantes :

- La dernière partie de la route des Carrières (de la rue de Belhomme à la route de St Agnant)
- La rue de Belhomme
- La rue de Chieloup (de Chieloup à la route de St Agnant)
- L'Eguille

Ces travaux ont consisté en un revêtement bicouche.

Ce même revêtement a été réalisé sur le chemin de Razour (pour sa partie habitée côté Razour). Pour cette voie, nous tenons à remercier les 2 habitants qui ont contribué largement à cette réalisation, l'un ayant effectué les travaux de nivelage et l'autre ayant fourni le calcaire

nécessaire à l'assise et l'accroche du revêtement. La commune n'a donc eu à déboursier que le bicouche.

La couche de roulement de l'avenue de la Gare a été réalisée courant novembre. Ces travaux, effectués par le département, consistaient à un rabotage du revêtement existant et la mise en œuvre d'un enrobé à chaud.

Un dérasement des accotements des voies concerné par le bicouche doit être réalisé courant décembre. A l'heure où nous écrivons ces lignes, les travaux ne sont pas encore commencés.

Le dérasement des accotements est nécessaire afin que les eaux de pluie puissent s'écouler en dehors de la chaussée, assurant ainsi la pérennité de la structure de la chaussée et du revêtement.



*Bicouche Chieloup*



*Bicouche Razour*



*Rue de la Gare*



*Dérasement*



*Boulangerie*

### La peinture du renouveau

Un petit coup de peinture a été réalisé sur les embrasures des ouvertures de la Boulangerie. Cette opération a été réalisée par nos employés communaux avec l'appui logistique de la CARO (prêt du camion-nacelle pour peindre le haut des embrasures). Grâce à cette opération, la boulangerie est devenue plus visible par les automobilistes. Reste à repeindre les parties claires qui méritent un petit rafraîchissement. Pour information, les peintures de l'intérieur de la boulangerie ont été réalisées par le boulanger lui-même avant l'ouverture.

## > **La collecte et le tri des déchets 2017**

### **Des évolutions dans le tri et la collecte des déchets : Trions sélectif, jouons collectif**

Le 1<sup>er</sup> janvier 2017, la collecte et le tri des déchets vont évoluer pour toutes les communes de la Communauté d'Agglomération Rochefort Océan (CARO). Désormais, un seul et unique schéma de collecte sera appliqué sur tout le territoire de la CARO.

#### **Ce qui change pour Champagne.**

Toute l'année, les ordures ménagères (bac gris) seront collectées le **mardi matin** (pensez à sortir vos conteneurs le lundi soir) et les bacs jaunes de recyclage une fois toutes les 2 semaines, le **jeudi matin**. Le calendrier vous a été envoyé par la CARO avec le guide de tri.

**En plus de ce que vous déposez actuellement dans les conteneurs jaunes, vous pourrez y insérer :**

- **Les papiers** (les bornes d'apport volontaire de papier seront enlevées en début 2017) **les emballages cartonnés, les emballages de cadeaux en papier,**

- **Tous les emballages plastiques ménagers tels que : les pots de yaourt, les su-remballages de bouteilles, les barquettes en plastique, les emballages sous vide de jambon, les barquettes en polystyrène...**

*Nota : Tout ce qui ne relève pas d'un emballage plastique (ex : jouet en plastique, bâche, etc.) ou tout contenant de produits dangereux (bidons de pétrole, pot de peinture, etc.) ne doivent pas être mis en bac jaune mais doivent être apportés en déchetterie.*

Le verre reste collecté en apport volontaire, des bornes sont à votre disposition en face de l'école, au carrefour de la route des Carrières et de Belhomme et à la déchetterie de St Jean d'Angle.

Les vêtements sont collectés dans un conteneur à côté du collecteur de verre en face de l'école.

Pour les déchets organiques, si vous avez un jardin, vous pouvez obtenir un composteur à la CARO, moyennant une somme de 10 Euros.

Ceci vous permettra de transformer vos déchets en compost.

Avec ces nouveaux dispositifs de tri et de collecte, le tonnage des recyclables va augmenter au profit d'une réduction des ordures ménagères résiduelles. Ces évolutions répondent aux objectifs de la **Loi de transition énergétique pour la croissance verte** et améliorent nos performances économiques et environnementales.

Un dépliant, encarté dans le dernier magazine de la CARO, vous explique tous ces changements. En décembre, un nouveau Guide de Tri vous a été adressé pour vous faire comprendre ces évolutions et vous familiariser avec ce nouveau dispositif.

**Renseignements détaillés sur le site internet de la CARO :**  
[www.agglo-rochefortocean.fr](http://www.agglo-rochefortocean.fr)  
 ou au 0800 085 247

**VERRE**  
 NI BOUCHON, NI COUVERCLE,  
 NI VAISSELLE CASÉE

**DÉCHETS BIODÉGRADABLES**  
 Réservation d'un composteur (tarif 10 €)  
 au 0 800 085 247

**ORDURES MÉNAGÈRES**

**LES INTERDITS**  
 déchets dangereux, verre, ne les jetez pas à la poubelle.

**DÉCHETS RECYCLABLES**

**BRIQUES ALIMENTAIRES, CARTONNETTES**

**PAPIERS**  
 (journaux, magazines, publicités, courriers, enveloppes, catalogues, emballage de cadeaux en papiers...)

**EMBALLAGES EN PLASTIQUE**  
 (bouteilles, flacons, films, pots, barquettes)  
 bien vidés de leur contenu.

**EMBALLAGES EN MÉTAL**  
 (conserves, bidons, canettes, aérosols)  
 bien vidés de leur contenu.

## > Autour de l'école

**Les travaux initiés par la précédente équipe municipale ont enfin abouti et la salle de motricité, livrée à la rentrée scolaire, a été inaugurée le vendredi 23 septembre dernier.**

Pour la commune, c'était une obligation légale car toute école accueillant des élèves de maternelle en petite et moyenne sections se doit d'être équipée d'une salle destinée aux activités de jeux et d'éveil corporel.

Les petits ont aussitôt investi les lieux en les décorant.

Cette salle sert aussi au SEJI (Service Enfance Jeunesse Intercommunal) pour la conduite des activités péri-scolaires qui ont lieu après l'école.



**La salle de motricité.**



**Découpe du ruban, de gauche à droite : Roland Clochard – Christelle Pieuchot – Didier Quentin – Magali Selles – Mickaël Vallet – Corinne Imbert.**

L'inauguration s'est tenue en présence de Mme Selles, Sous-Préfète de Rochefort, de Mme Vié, Inspectrice de l'Éducation Nationale, de Mme Imbert, Sénatrice de Charente-Maritime, de M. Quentin, Député de la circonscription, de Mme Pieuchot, Conseillère Régionale et de M. Vallet, Conseiller Départemental. C'était une belle occasion pour baptiser l'école de la commune, désormais *École maternelle de l'Île blanche*, (du nom de la paroisse de la future Champagne, du temps où elle était une presqu'île bordée par le Golfe des Santons).

Dès ce vendredi matin, les petits de l'école avaient été les tout premiers à visiter, dans la salle du Conseil municipal, l'exposition sur le thème *L'école d'autrefois* qui présentait, autour de la collection de photos de classe de M. Barraud, ancien directeur de l'école de 1960 à 1992, des objets, meubles, cartes murales, etc. Durant le week-end, très nombreux furent les visiteurs (150 pour tout dire), pour la plupart anciens élèves de Champagne. Certains apportèrent même des photos de classe plus anciennes. Roland Clochard eut l'idée de les scanner et de collecter les noms des écoliers. Cette collection sera continuée et déposée pour consultation à la Bibliothèque.

Mais ce n'était pas tout ! L'idée avait germé dans les esprits de Véronique Doursout et de Bernard Chevallereau d'en profiter pour inviter le plus possible d'anciens élèves de M. Barraud lors d'un apéritif et d'un dîner pique-nique improvisé dans la salle du restaurant scolaire. Ce fut une



**Monsieur Barraud entouré de 40 de ses anciens élèves**

belle réussite qui, probablement, se répètera dans les années à venir.

Merci encore aux Archives départementales pour le prêt de sa belle et intéressante exposition *Sur les traces d'une belle idée : l'école pour tous*, réalisée par l'antenne de Jonzac.



**Exposition « Sur les traces d'une belle idée : l'école pour tous ».**

## > Concours « Villes et villages fleuris »

### Un 1<sup>er</sup> prix pour CHAMPAGNE au concours des villes et villages fleuris

Cette année encore la commune de CHAMPAGNE a vu ses efforts en termes de fleurissement mais aussi d'amélioration du cadre de vie récompensés : elle a obtenu un premier prix dans sa catégorie (communes de moins de 1000 habitants) au concours départemental des Villes et Villages Fleuris. Ce concours a été créé en 1959 par le Ministère du Tourisme pour promouvoir le développement des espaces verts dans les communes. Aujourd'hui, les communes candidates présentent leurs réalisations aux jurys des Villes et Villages Fleuris qui viennent apprécier et évaluer leur travail à partir de trois ensembles de critères :

- le patrimoine paysager et végétal de la commune (arbres, arbustes, fleurs, couvre-sols...).
- les efforts faits par la commune pour améliorer le cadre de vie et l'engagement dans les actions de développement durable (respect de l'environnement, propreté, valorisation du bâti...).
- l'animation et la valorisation touristique (actions pédagogiques, sensibilisation et participation des habitants, promotion...).



Ce concours est national, gratuit et organisé sur la base d'un règlement national et à 3 échelons : départemental, régional et national. Un coup de chapeau aux services municipaux qui composent les parterres ou les vasques, entretiennent et arrosent... pour le plaisir de nos yeux à tous.



## > Soirée accueil et récompenses

**Comme chaque année, Champagne a accueilli ses nouveaux arrivants. C'était le 14 octobre, au restaurant scolaire.**

La soirée a débuté par un diaporama rétrospectif de tout ce qui s'était passé dans la commune durant l'année : réouverture de la boulangerie, commémorations des 11 novembre et 8 mai, concerts du mois d'avril, feux de la Saint-Jean et brocante de la GV, manifestations de l'APE, Cigogne en fête, 6 jours de trottinettes, etc.

Ce fut aussi l'occasion de féliciter les créateurs d'épouvantails et de remettre les prix aux lauréats du Concours des jardins fleuris. Les valeureux participants champagnais aux 6 jours de trottinettes furent aussi mis à l'honneur... ainsi que leurs deux entraîneurs auxquels les parents firent des cadeaux surprises pour les remercier de leur dévouement.



## > Le camion du cœur s'arrête à Champagne

**Le 26 septembre 1985, dans son émission sur Europe 1, Coluche lance sa petite idée : « J'ai une petite idée comme ça (...) un resto qui aurait comme ambition, au départ, de distribuer deux ou trois mille couverts par jour. » Les Restos du Cœur sont nés. Durant la 1<sup>ère</sup> campagne hivernale, 5000 bénévoles distribuent plus de 8,5 millions de repas. Et cela allait continuer ... 132,5 millions de repas distribués l'an dernier.**

La 32<sup>e</sup> campagne d'hiver a débuté mardi 22 novembre 2016. Dans un contexte socio-économique difficile, les Restos du Cœur ont dû s'adapter pour répondre aux besoins d'un nombre croissant de personnes en difficulté en adoptant également le principe plus large d'aide à la personne.

Alors que 24 centres Restos du Cœur sont répartis sur l'ensemble du département de Charente Maritime, certaines personnes habitant des communes trop éloignées de ces centres n'avaient pas la possibilité, du fait de cet éloignement, de bénéficier de l'aide apportée par les Restos. Durant l'année 2015/2016, l'AD 17 (Association Départementale de Charente Maritime), a proposé la mise en place d'un 25<sup>e</sup> centre, mobile celui-ci, afin d'aller à la rencontre de ces personnes. Si l'idée n'était pas nouvelle, puisque déjà mise en œuvre sur plusieurs lieux en France, elle était innovante pour le département. L'idée du camion itinérant, le « camion du cœur » était née.

Grâce à l'implication de l'ensemble des bénévoles et à l'aide financière de sponsors, un camion allait être acheté et aménagé.

Le projet retenait l'idée d'apporter l'aide alimentaire aux personnes en difficulté dans les communes se situant à plus de 20 km d'un centre fixe. C'est ainsi que le secteur de Champagne et des communes avoisinantes allait être retenu, au même titre que trois autres secteurs, ceux de Bords, Saint Fort sur Gironde et Saint Ciers du Taillon.

Pour un arrêt du camion au cours duquel la distribution alimentaire est assurée, la commune de Champagne a été choisie pour sa situation géographique centrale par rapport à l'ensemble de toutes les communes avoisinantes concernées.

Monsieur le Maire a permis au Président des Restos du Cœur Charentais et au responsable du Centre Itinérant de présenter le projet à l'ensemble du conseil municipal qui a donné son accord. Les Restos du Cœur remercient vivement Monsieur le Maire et le conseil municipal de leur adhésion sans faille au projet et de la mise à disposition d'un espace



public pour le stationnement du camion au niveau de la mairie ainsi que de la salle du conseil pour l'accueil des personnes.

**Pour bénéficier de l'aide alimentaire, les personnes peuvent s'inscrire auprès des bénévoles du camion itinérant chaque jour de passage du camion à savoir chaque mardi après-midi de 13h30 à 16h00 et ce jusqu'au 10 mars 2017. Les rendez-vous pour les inscriptions peuvent être pris au 06 08 93 70 19 (laisser un message avec numéro de téléphone à rappeler si besoin).**

Les personnes désireuses d'apporter leur aide en tant que bénévoles pour le camion itinérant, peuvent se renseigner à ce même numéro.

Bernard TERZI  
Responsable du camion du cœur.

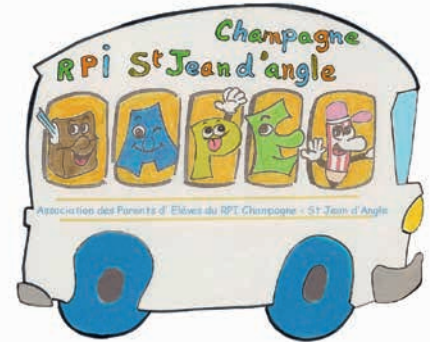


## > L'Association des Parents d'Elèves

### du Regroupement Pédagogique Intercommunal de Saint-Jean-d'Angle et Champagne

L'Association des Parents d'Elèves (APE) des écoles de Champagne et Saint-Jean-d'Angle a fait sa rentrée 2016-2017... Elle a d'abord tenu son Assemblée Générale à Champagne le 16 septembre 2016. Après présentation des différents bilans, tous positifs (le compte-rendu de l'AG est consultable en mairies ou aux écoles), vint le moment de procéder à l'élection du nouveau bureau. Il est composé des mêmes membres que l'an passé avec une trésorière adjointe supplémentaire.

**Présidente :** Agnès BOURSIQUOT (enfants en CM2 et CE1)  
**Secrétaire :** Sophie PEROCHAIN (enfant en GS)  
**Secrétaire adjointe :** Julie DARNE (enfants en CE1 et MS)  
**Trésorière :** Stéphanie ROUSSEAU (enfants en CM1 et CP)  
**Trésorière adjointe :** Carole TORCHUT (enfants en CM1 et CP)



À noter que d'autres membres s'investissent régulièrement... mais plus nous sommes, mieux nous pouvons avancer, afin de ne pas nous essouffler. Et puis... du sang neuf, ce n'est que du plus pour une association !!! ALORS REJOIGNEZ-NOUS... Ambiance conviviale et chaleureuse assurée !!!



### Soutien :

Courant janvier 2016, le corps enseignant des deux écoles du RPI a fait venir une troupe de spectacle qui a présenté *Flopin la lune* à la salle des fêtes de Saint-Jean-d'Angle. Ce spectacle fut un support de travail pour les écoles.

Cette activité pédagogique a été entièrement financée par l'APE. En effet, chaque année scolaire, l'association peut offrir un soutien financier aux deux écoles, grâce aux diverses manifestations organisées.

### Agenda :

- 17 avril 2017 : lundi de Pâques, Chasse aux œufs : lieu à définir.
- Printemps 2017 : Carnaval à Champagne date à définir.
- Juin ou juillet 2017 : Fête des écoles
- Novembre 2017 : loto des écoles à Saint-Jean-d'Angle ;
- Décembre 2017 : fête de Noël sous forme d'un loto gagnant pour chaque enfant, goûter offert. Et nous espérons la venue du Père Noël !!! Cette fête est strictement réservée aux enfants scolarisés dans le RPI ainsi qu'à leur fratrie jusqu'à 12 ans.

### Contact :

ape.champignonsdangle@hotmail.fr  
 APE, Mairie, RUE MAURICE PONTE - 17620 ST JEAN D'ANGLE

## > La **gym** volontaire

C'est reparti pour une nouvelle année, en musique, dans la joie et la bonne humeur. C'est dans la nouvelle salle de l'école communale que Cathy dispense, une fois par semaine, les lundis de 19h à 20h des cours de gymnastique (renforcement musculaire, step, cardio, étirements...).

La GV étudie actuellement la possibilité d'ouvrir une session enfant (de 6 à 9 ans) pour le début d'année 2017. Nous vous invitons à prendre contact avec les membres du bureau si vous souhaitez inscrire votre enfant.

**Pour plus de renseignements sur la GV, vous pouvez contacter leurs responsables aux :  
06 67 22 36 13 - 06 16 56 25 04 - 06 20 07 76 58.**



**L'association de Gymnastique Volontaire est aussi organisatrice de manifestations :**

- Le 1<sup>er</sup> Dimanche de Juin : La brocante
- Fin Juin : Le feu de la St Jean



## > ENSEMBLE ET SOLIDAIRES

### Section de SAINT-AGNANT

#### Programme et calendrier des activités en 2017

- 28/01 à 10h : Assemblée Générale à Soubise suivie d'un repas.
- 19/02 à 14h30 : Thé-Dansant à Soubise avec l'orchestre MUSIC ORCHESTRA.
- 11/03 à 14h30 : Théâtre à Soubise « NOIRS DESSEINS ET PEAU DE PEINTURE » par « les Saltimbanques d'Ozillac ».
- 15/04 à 14h30 : Matinée récréative à Soubise, orchestre « les Harmonicas ».
- 27/04 : Fête de la chanson française à Royan.
- du 14 au 21/05 : Voyage Azureva Sainte-Montaine en Sologne.
- 19/06 : Sortie d'une journée « Un petit tour dans la Vendée »
- du 27/08 au 03/09 : Voyage en Irlande
- 16/09 à 12h : Repas-spectacle « MOONLIGHT », cabaret music-hall.
- 08/10 à 14h30 : Thé-Dansant à Soubise avec l'orchestre Denis SALESE.
- 04/11 à 12h : Repas-Loto à Soubise.

Calendrier et programme établis par la Commission Administrative de la Section de Saint-Agnant.

D'autres manifestations ou sorties peuvent être organisées et annoncées en cours d'année ou certaines annulées indépendamment de notre bonne volonté.

- **Et toujours le rendez-vous belote chaque jeudi à l'ancienne médiathèque de Saint-Agnant.**



## > Le don du sang

### Je donne mon sang, je sauve des vies !

L'Etablissement Français du Sang (EFS) de La Rochelle appelle la population à se mobiliser pour donner du sang.

Les besoins sont particulièrement importants à l'approche des fêtes de fin d'année, période traditionnellement marquée par les départs en vacances, les épidémies saisonnières et les épisodes neigeux.



### Chaque heure, 114 patients reçoivent des produits sanguins.

Aucun produit ne peut se substituer au sang des donateurs bénévoles. Le don du sang est donc primordial chaque jour, en temps normal comme pour les situations exceptionnelles.

### Restons tous mobilisés !

#### A savoir :

Pour donner, il faut être âgé de 18 ans à 70 ans,

Etre en bonne santé et peser au moins 50 kg

Un homme peut donner 6 fois par an, une femme 4 fois par an, en respectant un délai de 8 semaines entre chaque don.

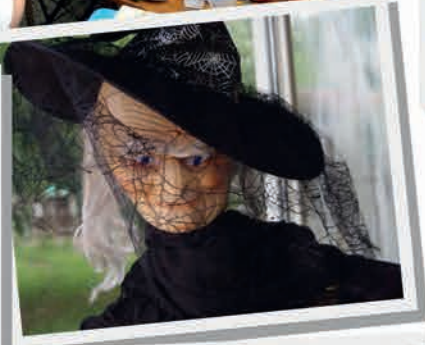


Pour savoir où donner : [dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr)

EFS La Rochelle – Tél. 05 46 28 92 92

**Info locale : la prochaine collecte aura lieu à St Agnant le lundi 13 février 2017, salle des fêtes de 16h à 19h30.**





**En vrac. quelques animations de ce dernier semestre!**

Les trottinettes, la fête René Cailé à Mauzé, les tricoteuses de Champagne, les jardins fleuris, les épouvantails, la rentrée de la maternelle, l'inauguration de l'extension de l'école, l'expo « *L'école d'autrefois* », les retrouvailles de M Barraud avec ses anciens élèves, le repas des aînés, le 11 novembre.



## Le nouveau compteur électrique communicant

Enedis, le distributeur d'électricité, déploie le compteur Linky sur le département de la Charente-Maritime. Il arrivera à CHAMPAGNE au cours du premier semestre 2018.

Ce nouveau compteur est conçu pour faciliter la vie des clients et accompagner la transition énergétique.

Fin 2017, nous vous apporterons des informations précises sur les modalités de changement de votre compteur.

## Le nouveau compteur en quelques mots

Après les compteurs bleus et compteurs blancs électroniques, le compteur Linky est la dernière génération de compteur électrique installé par le distributeur d'électricité. Il est dit « communicant » car il permet de transmettre des informations à distance en utilisant la technologie du Courant Porteur en Ligne (CPL). Il remplacera l'ensemble des compteurs d'électricité sur le territoire français d'ici 2021 pour les particuliers, les professionnels et les collectivités locales disposant d'une puissance de 3 à 36 kVA.

## Pourquoi remplacer les compteurs ?

Tous les jours, Enedis amène l'électricité dans les foyers grâce aux câbles électriques qui arrivent aux compteurs de chaque habitation.

Ce réseau électrique que nous connaissons répond aux usages actuels de l'électricité : chauffage, cuisson, eau chaude, lumière. Mais les besoins évoluent, et de nouvelles formes de consommation et de production apparaissent.

Ainsi, nous pouvons tous devenir producteur

d'électricité, en installant, par exemple, des panneaux solaires sur notre toit. Or, la production d'énergies renouvelables, solaire ou éolienne, dépend de la météo et ne peut donc être contrôlée.

Nous pouvons aussi utiliser un véhicule électrique pour nos déplacements. Un véhicule qu'il faudra recharger régulièrement pour assurer son autonomie. Mais en mode de rechargement rapide (1 à 2h), la puis-

sance nécessaire pour recharger le véhicule équivaut à l'appel de puissance électrique d'un immeuble entier !

Demain, ces comportements nouveaux seront de plus en plus développés. C'est pour répondre à cette évolution attendue qu'Enedis doit moderniser son réseau électrique. Et cela passe par l'installation du compteur communicant sur l'ensemble du territoire.

## La question de la santé

### Le CPL c'est quoi ?

Le CPL consiste à envoyer des informations sous forme de signal électrique qui circule dans les câbles du réseau électrique jusqu'à Enedis.

Le CPL est une technologie employée depuis 50 ans par des millions de personnes dans le monde. Elle est utilisée quotidiennement pour envoyer le signal heures creuses aux compteurs électriques.



### Quelle exposition aux champs électromagnétiques ?

Comme tout appareil ou signal électrique, le compteur et le signal CPL produisent un champ électromagnétique qui se dissipe avec la distance. Selon l'Agence Nationale des Fréquences (ANFR) : « le compteur Linky ne conduit pas à une augmentation significative du niveau de champ électromagnétique ambiant ».

### Des mesures ont-elles été effectuées ?

Comme l'a rappelé le Conseil d'État en 2013, le compteur communicant respecte l'ensemble des normes en vigueur concernant l'exposition aux champs électromagnétiques et notamment les seuils fixés par l'Organisation Mondiale de la Santé. L'ANFR, agence publique reconnue, spécialiste des champs électromagnétiques l'a confirmé récemment. Les mesures qu'elle a réalisées en laboratoire et chez des particuliers montrent que le champ électrique varie entre 0,25 et 0,8 volt par mètre (V/m) à 20 cm, même en communication, soit très en dessous de la valeur limite réglementaire de 87 V/m.

Pour en savoir plus : [www.anfr.fr](http://www.anfr.fr)

\*Décision N° 354821 du 20 mars 2013

## La vie privée

### Quelles données enregistre votre compteur ?

Tout comme l'ancien matériel, le nouveau compteur mesure simplement la consommation globale d'électricité du foyer en kilowattheures. Il ne connaît ni la consommation de votre télévision ou de votre lave-vaisselle, ni vos informations personnelles (ni adresse, ni nom, ni coordonnées bancaires...).

### Mes données peuvent-elles être vendues ?

Vos informations personnelles vous appartiennent. Aucune ne peut être transmise à un tiers sans votre accord explicite. Enedis respecte l'ensemble des recommandations de la CNIL.

### Mes données sont-elles sécurisées ?

Oui. Cryptées, elles sont transportées et stockées au sein d'un système homologué et audité par l'ANSSI\*. Enedis a mis en place un dispositif complet pour anticiper, détecter et juguler toute tentative d'intrusion (équipes dédiées, zones de sécurité...).

## La pose du compteur est-elle obligatoire ?

### A qui appartient le compteur ?

Ce matériel est mis à votre disposition et ne vous appartient pas. Pour réaliser sa mission de service public, et comme il est écrit dans votre contrat d'électricité, Enedis doit avoir accès à ce dispositif de comptage.

### Ce changement de compteur est-il obligatoire ?

Oui. Il est indispensable et encadré par la loi. Vous ne pouvez donc pas refuser son remplacement. En cas d'obstruction persistante à son changement, vous serez soumis à un « relevé spécial » payant au moins une fois par an. De même, les communes ne peuvent pas interdire le déploiement des compteurs sur leur territoire.



Pour toute question, un numéro vert Linky est à votre disposition

0 800 054 659

Service & appel gratuits

Plus d'infos également sur



## > Lucide 17

Cette année encore, Champagne a participé à l'opération **Octobre rose**. Cela consiste à décorer un bâtiment ou des monuments de la commune de rubans roses. Cette opération de communication de **Lucide 17** est destinée à mettre le focus pendant un mois sur la nécessité de se faire dépister régulièrement.

**Octobre rose** concerne le dépistage du cancer du sein et **Mars Bleu**, le dépistage du cancer colorectal.

Pensez à vous faire dépister avant qu'il ne soit trop tard. Mieux vaut se faire dépister pour rien plutôt que de laisser place à la maladie.

### Aujourd'hui on pourrait guérir beaucoup plus de cancers s'ils étaient détectés plus tôt.

**Vous avez plus de 50 ans ?** L'association **LUCIDE 17** vous propose de bénéficier gratuitement d'un dépistage du cancer du sein et/ou du cancer colorectal tous les 2 ans jusqu'à l'âge de 74 ans.



#### Dépistage organisé du cancer du sein : Plus d'une femme sur deux y participe déjà. Et vous ?

Ce dépistage consiste en une radiographie des seins appelée mammographie (couplée à un examen clinique) prise en charge à 100% par l'Assurance Maladie et réalisée chez le radiologue de votre choix dans l'un des 14 cabinets de radiologie agréés en Charente-Maritime.

Votre mammographie (si elle est jugée normale) est systématiquement relue par un second radiologue : 90 cancers (4%) ont été détectés grâce à cette seconde lecture sur les 2 477 cancers dépistés avec Lucide 17 en 13 ans dans notre département.

#### Dépistage organisé du cancer colorectal : Une personne sur trois y participe déjà. Et vous ?

Ce dépistage organisé concerne en Charente-Maritime plus de 200 000 hommes et femmes âgés de 50 à 74 ans.

Le test proposé est un test de recherche de sang dans les selles : nouveau\*, simple et rapide, à réaliser chez soi.

S'il est positif, cela signifie que des traces de sang ont été retrouvées dans les selles et une coloscopie sera proposée pour déterminer l'origine du saignement.

\*test immunologique



Pour plus d'informations, parlez-en à votre médecin ou contactez **Lucide 17** au 05 46 90 17 22.

Consultez aussi les sites : [e-cancer.fr](http://e-cancer.fr) ou [depistage-organise-cancer.esante-poitou-charentes.fr](http://depistage-organise-cancer.esante-poitou-charentes.fr)



## > Diabète : l'Assurance maladie accompagne

### **Mieux vivre son diabète**

Examens, traitement, alimentation... si le diabète est une maladie silencieuse à ses débuts, elle peut ensuite avoir des répercussions sur votre vie quotidienne parfois difficiles à gérer.

L'Assurance Maladie propose gratuitement aux personnes diabétiques le service sophia.

Le service sophia vous accompagne pour :

- Mieux comprendre le diabète,
- Prévenir ses éventuelles complications ou leur aggravation,
- Connaître le suivi du diabète et les traitements,
- Apprendre à surveiller votre glycémie et éviter les risques d'hypoglycémie,
- Adapter vos habitudes alimentaires au quotidien,
- Pratiquer ou reprendre une activité physique adaptée...

### **Comment bénéficier du service sophia diabète ?**

Le service sophia est gratuit et sans engagement. Il s'adresse aux personnes diabétiques de type 1 ou 2 sur l'ensemble du territoire. L'Assurance Maladie contacte par courrier les personnes concernées pour les inviter à s'inscrire en ligne sur [ameli-sophia.fr](http://ameli-sophia.fr) ou par courrier.

Un infirmier-conseiller en santé est à vos côtés : infirmier expérimenté, le conseiller en santé vous accompagne par téléphone pour adapter vos habitudes sur différents sujets : alimentation, activité physique, examens de suivi... Vous trouvez ensemble des solutions concrètes adaptées à votre mode de vie

Une collection de livrets *Repères*, pratiques et concrets, est à votre disposition : soins des pieds, repas de fête, activité physique, prévention des complications cardiovasculaires, etc.

Un journal d'informations et de témoignages, « *sophia et vous* », vous est adressé régulièrement : chaque saison, « *sophia et vous* » vous fait partager le vécu d'autres patients et l'expérience de professionnels de santé.

Un site vous est dédié pour en savoir plus sur le diabète : [Ameli-sophia.fr](http://Ameli-sophia.fr) (<https://www.ameli-sophia.fr/>). Retrouvez des informations fiables pour approfondir vos connaissances sur le diabète : ses complications, les traitements, les examens de suivi, etc. Vous y trouvez également des recettes adaptées. Connectez-vous !

### **En relais du médecin traitant**

Sophia accompagne les personnes diabétiques dans la mise en pratique au quotidien des recommandations de leur médecin traitant et des professionnels de santé qui les entourent.

### **Pour en savoir plus sur le service sophia diabète**

**Appelez le 0 809 400 400 (service gratuit + prix appel / du lundi au vendredi de 9h à 19h et le samedi de 9h à 13h).**



Aujourd'hui en France, plus de 3 millions de personnes sont concernées par le diabète. Environ 2 millions de personnes bénéficient actuellement du service sophia diabète, dont plus de 19 000 personnes en Charente-Maritime.

## > Calendrier prévisionnel 2017

### Janvier

- le 13 : Vœux du Maire
- du 16 au 20 : Cirque Piccolino

### Février

- Soirée : conférence + photos & crêpes
- Carnaval de l'APE

### Mars

- Sem. 11 : Conférence sur le thème handicap visuel et aventure (Stéphane Marais)

### Avril

- Bourse d'échange de plantes
- Chasse aux œufs de l'APE
- dim. 23 : Elections présidentielles

### Mai

- dim. 7 : Elections présidentielles
- lundi 8 : Cérémonie du 8 mai
- les 12 & 13 : Cigogne en fête à St Jean d'Angle
- vend. 26 : Fête des voisins

### Juin

- Passage du jury des épouvantails & jardins fleuris
- dim. 4 : Brocante de la GV
- dim. 11 : Elections législatives
- sam. 17 : Journée mondiale du tricot
- sam. 17 : Feu de la St Jean de la GV
- dim. 18 : Elections législatives
- du 18 au 24 : 6 Jours de trottinettes TUIC

### Juillet

- Fête des écoles APE

### Août

- vend. 25 : Champagne pour tous

### Septembre

- Expo et conférence sur les relais de poste en Charente-Maritime
- les 9 & 10 : Journées du patrimoine (visites guidées de l'église Saint-André)

### Octobre

- Accueil des nouveaux arrivants + prix des jardins fleuris et épouvantails
- Repas des aînés

### Novembre

- le 11 : Cérémonie du 11 novembre

### Décembre

- Sapin de Noël

## > Etat-civil



### Tous nos vœux de bonheur à :

EPINETTE Loïc et RAMBAUD Tatiana  
qui se sont unis le 07/05/2016

BUFFETEAU Stéphane et LAINÉ Alexine  
qui se sont unis le 30/07/2016



### Bienvenue à :

COURTOIS DIT DUVERGER Lucien né le 22 Janvier 2016  
COQUELIN Lilly-Rose née le 10 mai 2016  
PELLETIER Léonie née le 10 novembre 2016



### Ceux qui nous ont quittés :

RACINET Georges décédé le 04 Janvier 2016  
CHICARD Raymond décédé le 25 Janvier 2016  
PAILLÉ Jean décédé le 05 Février 2016  
BAUDRIT Jean-Claude décédé le 08 Mai 2016



### Baptême civil :

DOURSOUT Nolhan baptisé le 30 Juillet 2016

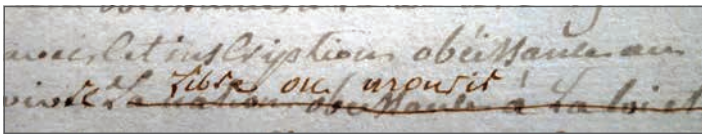
## > Champagne, un village de Saintonge pendant la révolution (Première partie)

14 juillet 1790 :

### Champagne à l'unisson de la nation

« Aujourd'hui 14 juillet 1790 fut tenue à l'issue de la messe, et présidée par Mr Lafond, maire du lieu, la cérémonie de la fédération, à St André de Champagne, canton de Soubise, district de Marennnes et département de Charente-Inférieure...L'invitation a été faite par la commune de Paris à toutes les municipalités du Royaume, de rassembler le même jour et à la même heure, leurs communes respectives afin que le serment fédératif fût prêté, et au même instant, par tous les habitants et dans toutes les parties de cet empire. La cérémonie a été commencée par un discours analogue à la circonstance des choses prononcé par Mr le maire. Le discours fini, MM les officiers municipaux et notables ont prononcé à haute et intelligible voix en présence des habitants de la commune, le serment conçu en ces termes : « nous jurons de maintenir de tout notre pouvoir et de toutes nos forces, la nouvelle constitution et d'obéir à la loi et au roi. »

« Ce serment ainsi prêté, tous les habitants de la commune ont défilé devant l'autel de l'union sur lequel étaient placés une étoile, une épée et un fer de charrue unis ensemble par des liens champêtres. Sur les trois objets on voyait une devise : « ces trois ne font qu'un ». A côté droit étaient placés le symbole de l'assemblée nationale avec cette inscription : « obéissance à la loi » ; à côté gauche était placé l'écusson royal avec cette inscription : « obéissance aux lois » et par-dessus : Vive la Nation, obéissance à la loi et au roi ».



Passage du registre municipal où la phrase « la nation obéissante à la loi et au roi » fut biffée et remplacée postérieurement par la mention, plus républicaine, « vivre libre ou mourir »

Ainsi est retranscrite dans les archives municipales de Champagne, la fête de la Fédération du 14 juillet 1790 qui unit la nation et les symboles des trois ordres (clergé, noblesse, tiers état) dans une même communion. Ce premier anniversaire de la prise de la Bastille a été marqué par une floraison de fêtes dans le moindre canton, le moindre village, avec partout la même ferveur. Champagne est à l'unisson de la Nation : « Cela fait, M. le maire a encore fait un discours à la commune pour lui expliquer de la manière la plus patriotique, l'étendue des devoirs contractés en ce jour à jamais mémorable, envers la nation, la loi et le roi. Cette cérémonie s'est terminée d'une manière vraiment attendrissante : tous les individus de la commune, sans aucune distinction, se sont empressés de donner à M. le maire les marques de l'amitié la plus tendre, des embrassades mutuelles et des cris souvent répétés de « Vive la Nation, vive le roi, vive M. le maire, vive la commune », ont terminé la séance » poursuit le procès-verbal visible encore dans les toutes premières archives de la commune conservées en mairie. Dans la plupart des villages, ces cérémonies sont conclues par un repas champêtre, des feux de joie, une soirée de danse. Il en a été probablement ainsi à Champagne, même si le procès-verbal n'en parle pas.

Cette fête de la fédération dont le « clou » se déroulait au même moment (à midi) sur le Champ de Mars à Paris, en présence du roi, du marquis de La Fayette, chef de la Garde Nationale, et de tous les représentants de la Nation, couronnait une année d'événements extraordinaires depuis la convocation des Etats Généraux pour tenter de sortir de l'impasse financière l'antique monarchie. Les médailles

frappées à cette occasion illustrent très précisément la cérémonie. Cet instant de concorde nationale clôt, en quelque sorte, la première phase de la révolution française, marquée par de profonds bouleversements. Sont-ils perceptibles dans cette province de la Saintonge maritime dont le village de Champagne fait partie ? Revenons un peu en arrière.



MEDAILLE DU PACTE FEDERATIF – 14 juillet 1790. A l'occasion de la fête de la fédération avait été frappée la Médaille du Pacte Fédératif, œuvre du graveur Augustin DUPRE. La médaille, en or, argent ou cuivre doré, est frappée à l'avant de la France assise devant un autel portant un portrait de profil de Louis XVI, présentant les tables de la Constitution aux fédérés venus prêter serment. A l'arrière-plan des drapeaux et des gardes nationaux. Au revers sur six lignes entourées d'une couronne de chêne et de lauriers le serment : NOUS JURONS DE MAINTENIR DE TOUT NOTRE POUVOIR LA CONSTITUTION DU ROYAUME (Communiqué par JD Pontet)

### Les débuts de la révolution à Champagne

Louis XVI décide de convoquer les Etats généraux le 1<sup>er</sup> août 1788. C'est le 24 janvier que parvient le règlement royal qui fixe le détail des opérations électorales dans les baillages et les sénéchaussées. Il y a trois niveaux : les assemblées préliminaires dans les paroisses et les sénéchaussées secondaires puis, au chef-lieu, les élections des députés du Tiers-Etat. Les Etats Provinciaux se réunissent à Saintes le 5 février, répétition des Etats Généraux. Les participants se regroupent en districts correspondant à une châellenie. Vingt-quatre cahiers de doléances pour les Etats Généraux sont rédigés dans la province et présentés à Saintes le 8 mars 1789. Le district de Pont-l'Abbé a son propre cahier représentant ses dix paroisses, dont La Chaume, Champagne, Ste Radegonde, Beurly, St Michel de la Nuelle, St Sulpice d'Arnoult, Plassay, Crazannes et St Saturnin de Séchaux. A l'époque le baillage de Champagne dépend de la baronnie de la Chaume. La Chaume était un hameau indépendant de Pont- l'Abbé. Il avait son église et son château (à l'emplacement actuel du séminaire) qui était la résidence de Pierre-Henry Sarry, écuyer, conseiller du roi, seigneur baron de la Chaume, seigneur des baillages de Champagne et de Nantras. Les dix paroisses demandent notamment des allègements fiscaux, la suppression des barrières de péage qui entravent le commerce forain, l'unification des poids et mesures (le boisseau de Pont-l'Abbé par exemple vaut 0.329 hectolitre mais est différent dans chaque canton) etc. On en profite pour rappeler des griefs plus anciens. La paroisse de Champagne fait état de l'insuffisance des indemnités royales pour la perte de bestiaux en 1786 (150 livres d'indemnité pour une perte de 7000 livres) et de l'appropriation des levées de terre le long des canaux par l'Intendant. Mais dans les rédactions de synthèses des cahiers aux échelons supérieurs (le cahier général des doléances des trois ordres de la province de Saintonge), ces revendications locales sont diluées

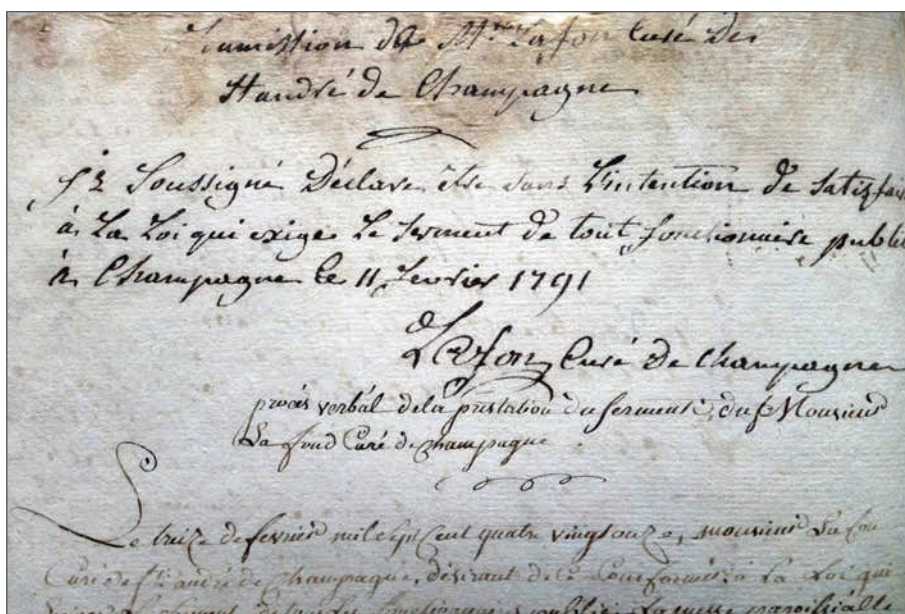
ou atténuées et les questions plus institutionnelles et politiques sont mises plus en avant.

Pendant l'été, et alors que circulent des rumeurs de brigandage (« la grande peur »), le 30 août 1789, le district de Pont l'Abbé, comme toute la province, décide de la création d'un comité des paroisses, prémice des municipalités, pour garantir « l'ordre et la discipline dans l'intérêt public ». Les premières élections des « notables » à ce comité désignent donc, d'après le registre des délibérations, Jean-Baptiste Lafond-Duclaud, prieur et curé de Champagne, Pierre Yvonnet et Pierre Desbrosses comme représentants de la commune au district. Pierre Desbrosses sera d'ailleurs élu président de cette première municipalité provisoire des paroisses de Pont-l'Abbé. Nous retrouverons ces trois Champagnais tout au long de la révolution puisqu'ils vont se succéder comme maires de Champagne jusqu'en 1798. Le rôle de ces notables est notamment d'encadrer un corps municipal de 300 gardes nationaux qui est créé le dimanche 4 octobre et appelé « Régiment national de Pont-l'Abbé ». Pierre Desbrosses, lieutenant au régiment du roy-cavalerie en a été élu major de la première compagnie. L'érudit J. Lamarre décrit l'uniforme adopté et le drapeau aux « trois couleurs de la nation, avec les armes de la France et trois cœurs réunis par la légende : Patriae robur regique fideles ». Une cérémonie rassemble ensuite les compagnies, puis une bénédiction des drapeaux par les curés des paroisses (dont celui de Champagne), et un Te deum clôt la réunion dans l'église de Pont-l'Abbé.

Mais le cadre de vie des Français va bientôt changer. Les anciennes provinces sont remplacées par des structures administratives qui vont survivre jusqu'à nos jours. L'assemblée constituante, par les lois des 14 et 22 décembre 1789, décide que chaque bourg ou village de France sera érigé en commune. A la tête de chaque municipalité : un maire, un corps municipal composé de trois membres et de notables en nombre double, un procureur. Le maire est seul chargé du pouvoir exécutif. Le premier registre de la commune de Champagne s'ouvre donc sur le procès-verbal de cette élection, le 7 février 1790. Convoqués « au prosne de la messe paroissiale », il s'est trouvé 47 représentants des 453 habitants, réunis dans l'église, « lieu ordinaire de l'assemblée de la commune », pour procéder à l'élection. Ce « taux de participation » est conforme et même un peu supérieur à ce que l'on voit dans la région, car les citoyens actifs autorisés à voter sont ceux qui paient plus de 6 livres d'impôt direct, et représentent, selon les villages, 10 à 20 % de la population. Jean-Baptiste Lafond-Duclaud est élu maire, Jean-Baptiste Catineau, meunier de son état, et Pierre Durand, maréchal (ferrant), sont élus officiers municipaux « par la pluralité absolue des voix ». L'église Saint André, alors seul bâtiment communal, est, au début de la révolution, à la fois le lieu de réunion de la municipalité et de célébration du culte, des enterrements, des baptêmes, des mariages (dont la cérémonie succède aux « fiançailles prononcées en face de l'église »). A partir de 1793, les enregistrements aux registres d'état-civil sont rédigés dans « la salle publique de la maison commune » sans précision. Un peu plus tard, appelés « au son de la cloche et rendu dans le même lieu de la première assemblée », les habitants élisent le procureur Pierre Yvonnet, et désignent les notables.

On voit que les élus sont des « lettrés », sachant signer leur nom : des propriétaires des grands domaines agricoles de la paroisse, ou occupant des métiers « installés » de la petite bourgeoisie rurale, des artisans. Les registres d'état-civil qui succèdent aux registres paroissiaux à partir de 1793 sont plus précis quant à la profession des déclarants,

ils distinguent, notamment, les « laboureurs à bœufs », plus aisés que les « laboureurs à bras » qui constituent la majorité des paysans-cultivateurs, dont très peu savent signer leur nom. Ainsi, le premier magistrat de l'histoire de Champagne, J.B. Lafond, est le curé-prieur de Champagne (il n'y a plus de moines à Champagne, mais Saint André a été prieuré bénédictin dépendant de l'Abbaye-aux-Dames et le titre est resté). Il tient le registre paroissial depuis 1784 et rédige des comptes rendus clairs sans trop de fautes d'orthographe. La difficulté de trouver dans les campagnes des gens suffisamment instruits explique que de très nombreux curés se sont fait élire maires, en Saintonge comme dans toute la France. L'élection en fait un citoyen comme un autre. Il prêtera serment à la constitution le 13 février 1791, le même jour que le curé d'Échillais et, probablement, comme la majorité des curés de la région. Le curé est devenu un fonctionnaire public après l'adoption de la constitution civile du clergé le 12 juillet 1790. J.B. Lafond sera remplacé à la mairie le 20 novembre 1791 par Pierre Yvonnet lors de nouvelles élections. Il restera notable de la commune et continuera à rédiger les actes de l'état-civil jusqu'à la fin de l'année 1792, mais en signant Lafond, « officier public » et non plus « Curé de Champagne ». Pierre Yvonnet est un marchand originaire de Rioux qui a récemment acquis le domaine du Bouil en 1786. Pierre Desbrosses hérite de son père en 1779 du logis des Petits Ajots, qu'il avait fait réaménager dans le style du XVIII<sup>e</sup> siècle.



**Soumission de M Lafond curé de St André de Champagne  
Je soussigné déclare être dans l'intention de satisfaire à la Loi qui exige le  
Serment de tout fonctionnaire public à Champagne le 11 février 1791  
Signé Lafond curé de Champagne**

Les villages commencent à vivre au rythme de l'arrivée des décrets de l'assemblée. Des « piétons » font, une fois par semaine, le service de la Poste au village depuis Saintes : il faut compter au moins 4 jours pour que les demandes de Paris atteignent la Saintonge. Notons que, d'après le registre des délibérations conservé en mairie, les élus se contentent, au moins la première année, de répondre aux sollicitations de la Constituante et s'efforcent de transcrire dans les faits, scrupuleusement, ses demandes. Les événements importants qui se déroulent à Paris ou dans la région, tout au long de l'année 1789 (prise de la Bastille, nuit du 4 août..), n'y sont pas évoqués car ils sont antérieurs à la première délibération. On verra que l'Histoire avec un « grand H » s'invitera progressivement dans les procès-verbaux. La création des départements est l'autre échelon de la réforme territoriale. Après d'après négociations, la Charente-Inférieure est créée et regroupe les anciennes provinces de l'Aunis et de la Saintonge

et est divisée en 7 districts et 49 cantons. Saintes est désignée chef-lieu du département (il passera à La Rochelle en 1810). Champagne bascule alors administrativement en passant de Pont-L'Abbé (par sa dépendance à la seigneurie de La Chaume) vers la Saintonge maritime puisqu'elle fait désormais partie du canton de Soubise (jusqu'en 1800, de Saint-Agnant ensuite) et du district (arrondissement) de Marennes.

## Un portrait de Champagne à l'aube de la révolution

Peut-on dessiner le portrait du village de Champagne et de ses habitants à la veille de la révolution ? Les documents manquent et Champagne est peu visible dans les archives. Plusieurs documents nous permettent cependant de préciser le cadre de vie des Champagnais de l'époque. Les plus intéressants sont le registre des délibérations du conseil municipal (à partir de 1790, on l'a vu), conservé en mairie, et les registres paroissiaux (depuis 1739), puis de l'état-civil républicain (à partir de 1802), accessibles en ligne dans les archives départementales. Leur dépouillement, quelquefois fastidieux, donne des renseignements précis sur les habitants, les événements marquants. La carte de Cassini (du milieu du 18<sup>e</sup> siècle), le cadastre napoléonien (finalisé en 1823), le premier recueil statistique départemental de 1839, permettent de reconstituer l'environnement et la réalité de la vie rurale de l'époque, les méthodes de l'agriculture et la sociologie ayant peu changé entre la fin du 18<sup>e</sup> siècle et le début du 19<sup>e</sup>. Enfin, des travaux plus généraux d'historiens du Poitou-Charentes et de la Saintonge, les inventaires du patrimoine et les monographies historiques des villages voisins (Pont l'Abbé, Soubise, Echillais, Trizay, Saint Jean-d'Angle, Saint Michel de la Nuelle...) fournissent de précieuses informations.

M.A. Gautier précise (dans son annuaire statistique de 1839) que, « Le bourg de Champagne est placé dans une situation très avantageuse pour être fortifié, étant entouré de marais de trois côtés et a été anciennement retranché dans sa partie accessible, on y entre par une porte à demi ruinée ». En partie démontée, les pierres de cette porte auraient servi à réparer l'église en 1763 alors en « fort mauvais état, les épines recouvrant les voûtes et les murs », d'après un chroniqueur. En effet, « en 1763, le prieur de la paroisse vendit les pierres de la porte, située à l'entrée du bourg du côté du couchant. Ces pierres auraient servi notamment à bâtir les granges du Bouil. Il sacrifia également les murs de la chapelle Sainte Catherine (dont on devine les restes probables au début de rue de l'église, et où la tradition orale place aussi la porte fortifiée), tout cela pour restaurer son église alors en très mauvais état. Il fallut 300 livres pour réparer les dégâts » (selon différents chroniqueurs repris par Monique Perrogon). Les limites de la paroisse sont signalées par des bornes qui sont mentionnées dans la première description de la commune destinée à asseoir les contributions foncières en 1791. Le registre communal mentionne aussi une « croix auzannière » (il faut lire hosannière, les registres municipaux sont truffés de fautes d'orthographe), aujourd'hui disparue, qui marque la limite « au couchant » avec Saint-Fort.

Le bourg, bien dessiné sur le cadastre napoléonien, est bâti entre l'Enet et le carrefour du chemin vers Saint-Agnant (à hauteur de la mairie actuelle). Champagne est un village-rue comme aujourd'hui. La rue principale a à peu près le tracé actuel en contournant l'emplacement de l'ancien cimetière près de l'église. Le village est relié à Pont-l'Abbé à l'est, et à Saint-Fort à l'ouest, par une route empierrée et bordée d'arbres, comme le montre la carte de Cassini, ce qui est rare à l'époque. L'ombre des arbres atténuait la réverbération provoquée par les calcaires blancs de l'empierrement. Cela signale une route importante qui traverse la commune, du « peré » de Champagne au « pont de fiole ». Sa création est probablement très récente en 1789, car elle n'est pas visible sur la première version de la carte de Cassini de 1750 qui ne montre qu'un chemin de terre (« chemin de charrette ») vers Saint-Agnant. En revanche elle apparaît sur le cadastre de 1823 et dans tous les atlas postérieurs

(1833, 1852...). Les cahiers de doléances de Pont-l'Abbé demandent d'ailleurs sa prolongation au-delà de Saint Fort, vers Marennes. La mise en état du réseau routier est l'œuvre des grands intendants des règnes de Louis XV et de Louis XVI comme J.J. de Reverseaux, l'intendant de La Rochelle de 1781 à la révolution, qui sera guillotiné sous la Terreur. Les routes du royaume faisaient l'admiration des voyageurs anglais de l'époque. Indispensable à l'activité économique, la création de routes praticables en toute saison permettait de rendre les transports moins dépendants de la Charente, voie navigable centrale de la région. Mais la réalisation et l'entretien de ces routes royales reposaient sur les corvées (en impôts et en nature) et pesaient surtout sur les paysans qui n'en profitaient pas, car la plupart des chemins ruraux restaient à l'abandon. Les corvées sont donc unanimement dénoncées comme injustes dans les cahiers de doléances, elles sont abolies dans la nuit du 4 août 1789 avec les droits féodaux.

Gautier précise encore à propos de Champagne : « cette commune était autrefois beaucoup plus considérable. On trouve dans sa partie sud de vastes terrains laissés incultes et un grand nombre de maisons successivement abandonnées, triste effet de la dépopulation progressive de ce pays ». La carte de Cassini montre en effet clairement une opposition entre le nord de la commune (au nord de la route de Champagne à St Fort) qui est cultivé, et le sud, plus sauvage, qui est encore occupé par des bois (le loup est toujours présent). Ce contraste s'est prolongé jusqu'à nos jours : les sols, plus légers, sont plus faciles à cultiver au nord, alors que le sud est plus marécageux, la toponymie témoigne aussi de ces différences. La carte et le cadastre montrent bien aussi l'existence de nombreux hameaux, écarts et maisons isolées sur le territoire communal comme aujourd'hui. Les registres paroissiaux des naissances et des décès comptabilisent plus d'habitants dans ces écarts que dans le bourg lui-même (seuls 35% des décès déclarés au registre paroissial en 1790-91-92-93 le sont « au bourg »). Des « gentilhommières » ou « logis », signalent les domaines les plus importants : le Roc, la Salle, les Petits Ajots, le Bouil, tous possédant un pigeonnier, élément à forte valeur symbolique de la petite noblesse locale (Les familles de Verthamon, de Tizon, Le Gardeur de Tilly, de Rouveron). Certains domaines seront vendus comme Bien national en 1794 (Le Roc). Pour compléter ce tableau finalement assez modeste, Champagne est un des rares villages du secteur à n'avoir ni jour de foire, ni jour de marché répertorié dans les calendriers de l'époque.

Le procès-verbal de l'élection du premier maire de Champagne fait état de 453 habitants, soit 10% environ de la population de l'arrondissement de Marennes. La population de la commune évoluera peu entre le XVIII<sup>e</sup> siècle et l'an 2000, oscillant entre 450 et 550 habitants. L'étude des registres paroissiaux de Champagne révèle surtout l'effroyable mortalité infantile qui sévit tout au long du 18<sup>e</sup> siècle : entre 1772 et 1782, seules trois années voient plus de baptêmes que d'enterrements. Au moment de notre récit, près de la moitié des décès des deux années 1790-91 concernent des enfants de moins de 8 ans. Mais on note 12 mariages sur cette période, ce qui explique la remontée des naissances à 18 nouveau-nés dès l'année suivante 1792, confirmée en 1793 (17 naissances). Le pic des naissances est en début d'année. Les tables décennales plus tardives du premier registre d'état civil, révèlent qu'entre 1802 et 1813, naissances et décès s'équilibrent : le village compte en moyenne, par an, 21 naissances, 21 décès et 9 mariages. Les statistiques comparées des villages de Charente-inférieure au début du 19<sup>e</sup> siècle montrent un taux de mortalité de Champagne et du district de Marennes très supérieur à la moyenne du département (plus du double), et notamment de la mortalité en bas-âge. La raison invoquée est la présence des marais et surtout la mauvaise qualité de l'eau. L'évolution démographique de Champagne et la vie de ses habitants semblent donc bien difficiles en cette fin de 18<sup>e</sup> siècle.

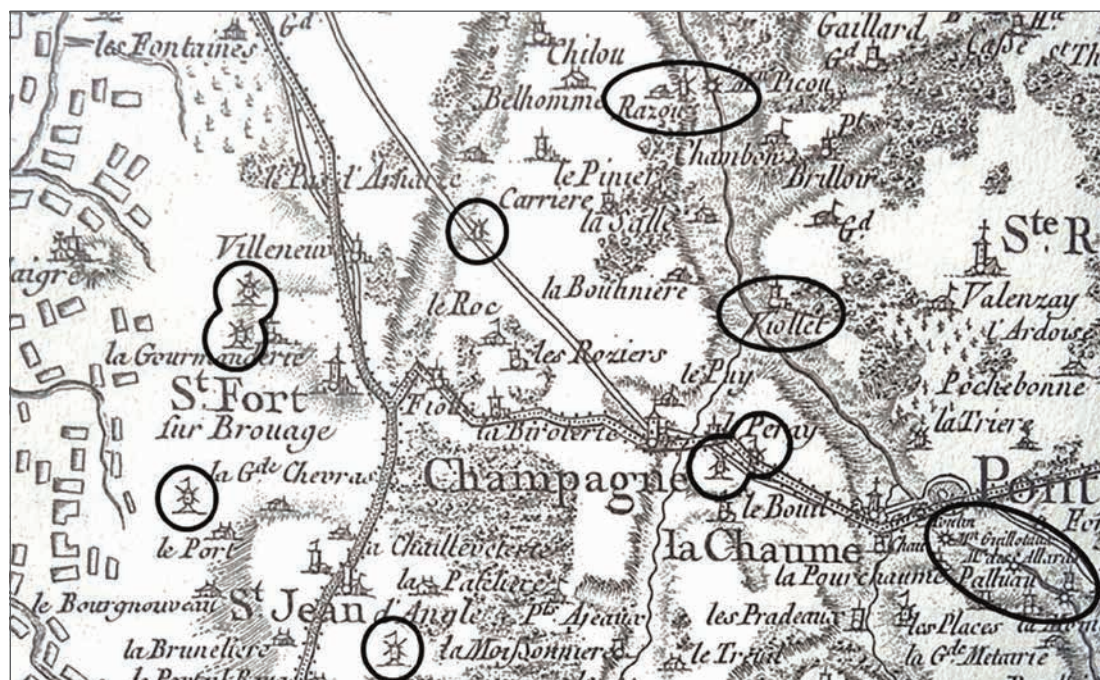
Les « équipements » communaux en cette époque pré-industrielle

reposit sur les moulins. On distingue sur la carte de Cassini au moins six moulins à vent, quatre en bois disparus (trois au « Peray » – aux lieux-dits les Bâtardières et les Justices, aujourd'hui Moulin neuf – et un à l'ouest de la Moissonnière), deux en pierre encore visibles (un sur la route de Saint-Agnant au Pas d'Arnaise, l'autre à Razour), tous sur des hauteurs. Les moulins comme les fours « banals », appartenant à des nobles, constituaient un véritable « racket » des paysans depuis le moyen-âge, car on était contraint d'y apporter ses grains à moudre et le pain à cuire, contre « prélèvement », d'où l'usage fréquent des céréales en galettes ou en bouillies. Des moulins à eau, autres forces motrices détenues par des nobles, se succèdent sur l'Arnoult : le moulin Picou (un droit de passage existe sur la route reliant Trizay à Champagne au Pont de Picou), un autre au « petit village » (commune de Trizay), un à Viollet, trois en amont de Pont l'Abbé. L'Arnoult a été canalisé en aval de Pont l'Abbé comme il est relevé dans la description des terroirs de 1791. Cet aménagement fait partie des gigantesques travaux d'assèchement des marais de Brouage entrepris en 1782 par l'intendant Reverseaux (encore lui), destinés à rendre à l'agriculture 40 000 hectares de marais, et à vaincre l'insalubrité de la région. La canalisation de l'Arnoult transforme des fonds couverts de roseaux en terres hautement productives : les mottes. Mais l'intendant s'est « approprié les levées de chaque côté des canaux pour les donner afferme » comme se plaignent les Champagnais dans les Cahiers de Doléances de 1789 ! L'inventaire de 1839 relève aussi que Champagne dispose de trois fours à chaux pour la construction et le chaulage des maisons (les restes d'un four à chaux parfaitement conservés sont visibles encore près du Bouil) et deux charbonnières (pour le charbon de bois), confirmant la présence importante des forêts.

parcellaire, fruit des partages successifs. Il correspond d'ailleurs à la surface d'un arpent, ou d'un « journal » suivant l'antique mesure de surface (ainsi appelée car elle correspond à la surface qu'un homme seul pouvait travailler à la main en une journée). En 1789, neuf saintongeais sur dix vivent de la terre. L'Aunis et la Saintonge sont des pays de petite culture où domine une paysannerie de métayers et de petits propriétaires : 90% des paysans cultivent moins de 5 hectares. La majorité ne dispose que de ses bras comme force de travail (pour un « laboureur à bœufs », on compte deux « laboureurs à bras » et cinq journaliers qui ne possèdent pas de surface en propre). Les laboureurs n'ont pas assez de surface pour survivre et sont très vulnérables aux baisses d'un rendement qui est déjà faible (10 hectos en moyenne soit moins de 7 quintaux à l'hectare de blé soit 10 fois moins qu'aujourd'hui). On cultive surtout des céréales (avec l'introduction récente du maïs) et la vigne. Les surfaces en céréales sont insuffisantes dans la région pour nourrir la population, en raison de la prédominance du vignoble pour l'exportation du vin. La généralisation de la distillation au 17<sup>e</sup> siècle et la spéculation sur les eaux de vie a encore accru la surface du vignoble. Il faudra attendre la crise du phylloxéra et les surfaces ainsi libérées, pour rétablir l'équilibre céréalier et développer l'élevage. Les mauvaises années se succèdent depuis 1785 et les rendements de blé sont mauvais deux années consécutives (1787-1788) en raison d'hivers pluvieux. Les perspectives sont médiocres pour la récolte 1789 après le « grand hyver » : la Charente est gelée à un point tel qu'on peut la traverser à pied à Soubise en janvier. L'inquiétude monte au rythme de la spéculation sur les « bleds ». Des boutiques de boulangers sont pillées à Rochefort et à Saintes en avril 89. En juillet 89 le cours du blé à Saintes est au plus haut, la livre de pain est à 4 sols et 3 deniers (ce qui représente environ

le salaire journalier). Mais la moisson 89 est finalement correcte et l'enthousiasme vis-à-vis des événements succède bientôt à la peur.

Un an plus tard, l'enthousiasme des premiers jours est toujours présent. La fête « fraternelle » du 14 juillet 1790 clôt une année de bouleversements. Champagne communique alors à l'unisson de la nation, dans un esprit de concorde générale. La Saintonge, fidèle au tempérament charentais, a vécu cette année avec calme et modération, les nouvelles institutions se mettent progressivement en place. Le registre des procès-verbaux de la commune reflète le souci légaliste et l'application avec laquelle les Champagnais et leurs représentants s'efforcent de suivre les recommandations de l'assemblée constituante en faisant l'apprentissage de la démocratie. Mais les difficultés économiques, la cherté du



**Champagne dans la carte de Cassini (Feuille de saintes, N° 102, I GN, Géoportail), probablement de la fin du 18<sup>e</sup> siècle. La carte de Cassini est la première carte moderne de la France, réalisée par triangulation. Elle est l'œuvre de François Cassini, géodésien remarquable, issu d'une lignée d'astronomes, elle fut finalisée par ses descendants au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle (signalé : les moulins).**

Du point de vue agricole, les terres labourables occupent moins de la moitié des 1844 hectares de la commune, les bois, comme on le voit sur la carte, occupent un tiers des surfaces, le reste se répartit entre les vignes, les prés permanents et les landes. Avec 273 propriétaires recensés et 3032 parcelles, cela fait une taille de 36 ares en moyenne par parcelle. Ce tiers d'hectare montre l'extrême morcellement du

pain, l'inefficacité de la collecte des impôts, les besoins des guerres (en Vendée proche, et plus loin aux frontières) vont faire dériver les institutions vers un régime plus autoritaire. Mais ceci est une autre histoire... (A suivre...)

Jean-Paul Renoux

## > Bibliothèque

Dès début septembre, la course aux grands prix littéraires d'automne est lancée. Un total de **560 titres dont 363 romans français** a été publié à l'occasion de la rentrée littéraire. L'embarras du choix donc ? Un peu moins pour nous étant donné notre budget d'acquisitions. C'est pourquoi comme chaque année à cette saison, nous n'avons retenu que les titres des prix les plus célèbres. Nous avons complété notre liste d'achat avec quelques auteurs demandés par les adhérents et ce dans tous les domaines (romans jeunesse, de terroir, policiers,

jeunes auteurs et talents confirmés, francophones ou étrangers).

**Un grand merci à tous les donateurs qui nous permettent de renouveler notre offre de lecture et vous présenter un vaste choix d'ouvrages dans notre petite bibliothèque ouverte le mardi et jeudi de 16 h à 19 h.**

**Un merci particulier à notre jeune Champagnais anonyme qui a donné à la bibliothèque, 70 de ses bandes dessinées en parfait état.**



### Prix Goncourt 2016

#### *Chanson douce*

*Leïla Slimani* - ed. Gallimard

Récit sous tension du meurtre de deux enfants par leur nounou. Ce roman qui se dévore comme un thriller est aussi un livre implacable sur les rapports de domination et la misère sociale.



### Prix Interallié 2016

#### *Repose-toi sur moi*

*Serge Joncour* - ed. Flammarion

*Repose-toi sur moi* est un roman d'amour plein d'humour et de tendresse, où deux voisins très dissemblables unissent leurs solitudes sur fond de crise économique.



### Prix Renaudot 2016

#### *Babylone*

*Yasmina Reza* - ed. Flammarion

Drôle et désespéré, *Babylone* raconte une soirée entre voisins qui tourne mal. Élisabeth, une sexagénaire qui s'ennuie, décide d'aider Jean-Lino qui vient de tuer sa femme pour une obscure histoire de chat.



### Prix Femina 2016

#### *Le garçon*

*Marcus Malte* - ed. Zulma

Il n'a pas de nom. Il ne parle pas. *Le garçon* est un être quasi sauvage, né dans une contrée aride du sud de la France. Du monde, il ne connaît que sa mère et les alentours de leur cabane. Nous sommes en 1908 quand il se met en chemin.



### Prix Médicis 2016

#### *Laëtitia ou la fin des hommes*

*Ivan Jablonka* - ed. Seuil

Dans cet ouvrage inclassable où la rigueur de l'enquête historique se mêle à l'émotion personnelle, l'auteur revient sur l'enlèvement et l'assassinat de Laëtitia Perrais, âgée de 18 ans.



### Prix Arsène Lupin 2016

#### *Concerto pour quatre mains*

*Paul Colize* - ed. Fleuve

Un convoi transportant plusieurs millions en diamants est attaqué près de Bruxelles. Un plan efficace, un travail de pro. Pas d'indices.

### Prix Médicis étranger

#### *Les Élus - Steve Sem-Sandberg* - ed. Robert Laffont

Vienne, un ancien hôpital est transformé par les nazis en centre pour enfants handicapés ou délinquants, dans le pavillon 9, Adrian, Hannes et Julius témoignent de leur souffrance physique et morale. Les enfants incontrôlables sont envoyés au pavillon 17, subissant la torture et vivant sous la menace du pavillon 15, où ils sont exterminés.

### Prix du quai des Orfèvres 2016

#### *Le crime était signé - Lionel Olivier*

ed. Fayard

### Prix des lecteurs Quais du polar, 20 minutes 2016

#### *Obia - Colin Niel*

ed. du Rouergue

### Prix Médicis essai

#### *Boxe - Jacques Henric* - ed. Seuil

Un essai qui réunit des portraits de grands pugilistes du XX<sup>e</sup> siècle comme Georges Carpentier, Al Brown, Marcel Cerdan, Mohamed Ali ou Myke Tyson. L'écrivain aborde aussi les événements marquants de son enfance et de son adolescence ainsi que des thématiques telles que le racisme, le sexe, les religions et les guerres.

### Prix Nobel de littérature 2016

#### *Bob Dylan*

C'est une grande surprise ! Le prix Nobel de littérature 2016 est attribué au chanteur américain Bob Dylan. Il a été récompensé pour avoir créé, dans le cadre de la grande tradition de la musique américaine, de nouveaux modes d'expression poétique.

## > Inscription sur la liste électorale

Pour pouvoir voter en 2017, les citoyens français et de l'Union européenne doivent être inscrits sur les listes électorales. La date limite d'inscription est fixée au 31 décembre 2016. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans.

L'inscription sur les listes électorales est possible :

- soit à la mairie avec les pièces exigées (*formulaire d'inscription, pièce d'identité et justificatif de domicile*)
- soit par internet, dans certaines communes, en utilisant le télé-service proposé par [mon.service-public.fr](http://mon.service-public.fr)

Nota :

Pour les inscriptions de dernière minute, une permanence sera assurée à la Mairie de Champagne le 31 décembre de 10h à 12h.



## > Le Recensement des jeunes



Depuis la suspension du service national, le **recensement est obligatoire et universel**. Il concerne garçons et filles dès l'âge de **16 ans**, et jusqu'à trois mois au-delà de la date anniversaire, à la mairie du domicile avec présentation d'une pièce d'identité nationale.

Dans le cadre de la modernisation de l'Etat, vous avez également la possibilité de faire cette démarche en ligne (**e-recensement**) sur le site [www.service-public.fr/papiers-citoyennete](http://www.service-public.fr/papiers-citoyennete) puis « **recensement, JDC et service national** ».

**L'attestation de recensement** délivrée par la mairie, (soit à la mairie, soit dans le coffre-fort via internet) est obligatoire pour permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté (JDC)

**RETROUVER « MA JDC SUR MOBILE » EN UN CLIC SUR SMARTPHONE APPLE OU ANDROID (App Store ou Google Play)**

Après avoir effectué la **Journée défense et citoyenneté (JDC)**, en principe l'année suivant le recensement, soit aux environs de 17 ans ½, le jeune administré reçoit un certificat de participation à la JDC, obligatoire pour toutes inscriptions à examens et/ou concours soumis à l'autorité de l'état.

Cette démarche citoyenne permet l'inscription systématique sur les listes électorales dès l'âge de 18 ans.

Pour tous renseignements relatifs à ce rendez-vous, vous pouvez également consulter le site du Ministère de la Défense :

[www.defense.gouv.fr/jdc](http://www.defense.gouv.fr/jdc)

**Vous pouvez prendre contact auprès du CSN de Poitiers**

**Mail**  
[csn-poitiers.jdc.fct@intradef.gouv.fr](mailto:csn-poitiers.jdc.fct@intradef.gouv.fr)

**Téléphone**  
**05.49.00.24.69**

**Courrier**  
Centre du Service National de Poitiers  
Quartier Aboville - BP 90647  
86023 POITIERS CEDEX

**ARTISAN PEINTRE**  
**BORDIN Bernard**

Façade,  
 Déco intérieure  
 (murs, sols,...),  
 Vitrerie, Parquet



17620 Champagne

Tél. 05 46 98 06 42  
 Port. 06 09 95 41 89  
 ✉ bernard.bordin@sfr.fr

**Carrefour market** 

Pont l'Abbé d'Arnoult

Drive Location Laverie Station

Route de Trizay - 17250 Pont l'Abbé d'Arnoult

05 46 97 00 88 **Carrefourmarket.fr** carrefourdrive.fr

**Sarl MICHEAU 06.13.206.140**

**24/24**  
**7/7**

FOURRIERE - Agrément Préfectoral n° F17008  
 Dépôt :  
 18 rue du Bois Château  
 17620 SAINT-AGNANT

**DEPANNAGE**  
 m-micheau@orange.fr

Siège social : 17620 LA GRIPPERIE ST SYMPHORIEN  
 Siret: 810 349 514 00010 - TVA FR22 810 349 514 - SARL au capital de 6 000 €



**EURO REPAR**  car service 

**Garage Patrick LEGLISE**

Entretien & réparations toutes marques  
 Vente Véhicules neufs & occasions

2 Chemin des Prévautés - 17250 Pont l'Abbé d'Arnoult  
 Tél. 05 46 97 00 05 [garage.leglisepatrick@wanadoo.fr](mailto:garage.leglisepatrick@wanadoo.fr)

**Le Jard** 

3 chambres d'Hôtes - 9 personnes

Marie-Michèle FLEURY  
 9 chemin du Jard 17250 Pont-l'Abbé-d'Arnoult  
 ☎ 05 46 97 01 03 / 06 03 42 22 42



**Domaine de la Martinière**

Chasse à la journée

63 route de Bellevue  
 17620 CHAMPAGNE  
 Tél./Fax **05 46 92 60 82**  
 Port. **06 87 88 91 26**



**CANDIDATURE SPONTANÉE** Cherchez, trouvez, postulez ! [www.candidature-spontanee.fr](http://www.candidature-spontanee.fr)

**CIBLEZ** les entreprises et les cabinets de recrutement souhaités

**ENVOYEZ** votre candidature à des milliers de recruteurs

**RECEVEZ** des réponses positives et des entretiens d'embauche

Créer facilement vos CV et lettre de motivation en quelques clics  
 Plus de 20 modèles au choix personnalisables en ligne.

**30% DE REMISE AVEC LE CODE PROMO «EMPLOI»**  
 Envoies ton cv directement dans la boîte e-mail de milliers d'entreprises et décroches un entretien rapidement.



**print 33**   
 Imprimerie en ligne

Flyers, dépliants, 3000 modèles  
 100% personnalisables en ligne

05 56 06 84 45 - **www.print33.fr**

